

Devenir membre maintenant
sous udc.ch/participer

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Septembre 2026

Beat Jans : pourquoi
cette information
a-t-elle été
dissimulée ?

Page 3



Sans frontières
gardées, la Suisse
devient la cible
des criminels

Page 7



La sécurité alimentaire
ne se décrète pas,
elle se cultive !

Page 9



LA GUERRE OU LA PAIX ?



La neutralité protège la Suisse – et vous !



AZB, 3001 Bern Post AG, UDC Suisse, secrétariat général, case postale
Abonnement annuel Fr. 35.00 – publié six fois par an – 7'187 ex.
udc.ch-franc-parler@udc.ch – Septembre 2026
Conception du Franc-parler : GOAL AG
Certaines images ont été générées par l'IA.



Afflux de demandeurs d'asile et traité d'adhésion à l'UE

Qu'il s'agisse de bandes organisées venues de France ou de personnes en situation irrégulière, le conseiller fédéral Jans reste inactif. Il préfère faire campagne en faveur du traité d'adhésion à l'UE.

Les images étaient impressionnantes. Plus de 70'000 personnes en provenance du Maroc ont pris d'assaut l'enclave espagnole de Ceuta. Cette arrivée massive ne peut être présentée comme un mouvement uniquement motivé par la recherche de protection, contrairement à ce que certains médias ont pu laisser entendre.

Cédric Wermuth, président du PS, a appelé à la « solidarité » avec le Maroc et les « migrants ». Et pourquoi pas un peu de solidarité envers notre propre population ? Cédric Wermuth et son parti veulent continuer à ouvrir les vannes aux demandeurs d'asile venus du monde entier. Cela signifie prendre le risque d'avoir plus de criminalité et des coûts supplémentaires qui se chiffrent en milliards. Le conseiller fédéral Jans partage cette position : il ne veut ni protéger nos frontières ni mettre fin au chaos de l'asile.

La vague de criminalité commise par des réseaux opérant depuis la France semble également laisser indifférent le conseiller fédéral Jans. Les cambriolages se multi-

plient en Suisse : des armureries sont prises pour cible, des garages sont dévalisés et des particuliers sont victimes de vols à leur domicile.

Tout ministre de la Justice responsable prendrait des mesures concrètes pour renforcer la sécurité et la protection des frontières. Le conseiller fédéral Jans reste pourtant inactif. Et c'est la population suisse qui en paie le prix.

La session d'automne approche. C'est à cette occasion que seront posés les jalons de la politique à l'égard de l'UE. **Les conseillers fédéraux pro-UE Cassis (PLR) et Jans (PS) s'opposent à un référendum obligatoire.** Ils cherchent par tous les moyens à contourner l'exigence de la double majorité. Leur objectif est clair : obtenir à tout prix le traité d'adhésion à l'UE, quitte à bafouer nos droits démocratiques.

Seule l'UDC s'engage sans compromis pour notre démocratie et notre autodétermination. Nous allons devoir nous

mobiliser. Si nécessaire, nous devons récolter des signatures contre chaque accord avec l'UE afin que la population suisse puisse se prononcer. Pour chaque référendum, nous avons besoin de 50'000 signatures en seulement cent jours.

**Scanner le QR code
pour vous inscrire et
nous soutenir :**



Marcel Dettling
Conseiller national et président
de l'UDC Suisse



Beat Jans : pourquoi cette information a-t-elle été dissimulée ?

Le conseiller fédéral socialiste Jans connaissait les chiffres et ne peut plus en nier la réalité ! Sous la pression des médias, il doit désormais admettre que plus de 80 % des demandeurs d'asile originaires du Maghreb sont mis en cause dans le cadre d'une procédure pénale. Continuer de détourner le regard, c'est refuser de voir la réalité. Un changement de cap urgent en matière d'asile s'impose.



Par Céline Amaudruz,
Conseillère nationale,
Genève (GE),

Même le conseiller fédéral socialiste Beat Jans ne peut plus le nier : plus de 80 % des demandeurs d'asile en provenance du Maghreb sont mis en cause pour une infraction pénale ! C'est ce que révèlent les chiffres du Secrétariat d'État aux migrations (SEM).

Cela confirme ce que l'UDC affirme depuis des années : notre système d'asile est détourné de toutes les manières possibles. Les demandeurs d'asile criminels n'ont rien à faire en Suisse ! Ils doivent aller en prison, être conduits à l'aéroport et rentrer chez eux !

Il ne se passe pas un jour sans délits violents ou sexuels, cambriolages et vols. Un délit sur quatre est le fait de demandeurs d'asile et de personnes en situation illégale : nous comptons chaque année des milliers de victimes. Ce constat ne peut plus être ignoré dans le débat sur l'asile ! Ce qui aggrave encore la situation, c'est que ces chiffres choquants sont connus depuis longtemps du SEM et du conseiller fédéral Beat Jans. Pourtant, ils ont été tenus secrets. Dans le même temps, Beat Jans

nous raconte qu'il n'y a aucun lien entre criminalité et immigration ...

En refusant de voir la réalité, Beat Jans mène une politique de faux-semblants qui met notre sécurité en danger !

Les coûts exorbitants de l'asile sont eux aussi marqués par un manque de transparence. Au niveau fédéral, ils s'élèvent déjà à 4 milliards de francs. Il y a cinq ans, ils n'étaient encore que de 1,5 milliard. Si l'on ajoute les coûts supportés par les communes, les cantons, ainsi que les dépenses liées à la santé et à la criminalité, le total devrait avoisiner les 10 milliards par an. Mais là encore, il n'y a pas de chiffres précis !

Monsieur le conseiller fédéral Jans, il est temps de faire enfin toute la lu-

mière sur les dysfonctionnements du système d'asile ! Quiconque minimise, embellit ou dissimule ces problèmes s'en rend coresponsable. Les solutions à ces problèmes qui ne cessent de s'aggraver sont déjà sur la table du conseiller fédéral Jans, avec 36 interventions parlementaires acceptées en matière d'asile. Il ne lui reste plus qu'à les mettre en œuvre ! Nous avons besoin de **contrôles immédiats aux frontières et d'un gel des demandes d'asile à la frontière.**

L'UDC déposera de nouvelles interventions parlementaires sur l'asile lors de la session d'automne. **Le PLR et Le Centre** s'étaient engagés, avant le vote sur l'initiative sur la durabilité, à réduire l'immigration liée à l'asile. **Ils doivent désormais tenir leurs promesses !**



Chaos de l'asile : le conseiller fédéral Jans dissimule les faits et minimise les problèmes. C'est pour cette raison qu'il faut désormais soutenir l'initiative pour la protection des frontières.

Neutralité : ce que disent les faits

La neutralité suisse est au cœur du débat politique. De nombreuses critiques à l'encontre de l'initiative sur la neutralité peuvent sembler convaincantes. Mais, à y regarder de plus près, elles relèvent davantage du discours partisan que de faits établis. La neutralité contribue à notre sécurité.



Par Marco Chiesa,
Conseiller aux États,
Ruvigliana (TI)

1. « La neutralité est dépassée »

Au contraire. C'est précisément lorsque les grandes puissances s'affrontent qu'il faut **des pays capables de dialoguer avec tout le monde**. Pour un petit pays comme la Suisse, la neutralité n'est pas une relique du passé. C'est à la fois une protection et un outil pour préserver notre indépendance.

2. « La neutralité profite à Poutine »

Non. La neutralité ne signifie pas soutenir les pouvoirs en place. **La Suisse ne se bat ni pour Poutine ni pour aucune autre puissance !** C'est précisément parce qu'elle ne prend pas parti qu'elle peut jouer un rôle de médiateur, construire des ponts et venir en aide aux plus faibles. Celui qui choisit un camp perd cette possibilité.

3. « Être neutre, c'est faire preuve de lâcheté »

C'est tout le contraire. La neutralité armée implique la capacité de nous défendre nous-mêmes en cas de besoin. **Être neutre exige du courage en matière de politique étrangère**. Ce serait faire preuve de lâcheté que de se laisser entraîner dans des guerres étrangères sous un commandement étranger. **Notre premier devoir est d'assurer la sécurité de la Suisse.**

4. « La neutralité isole la Suisse »

La Suisse compte parmi les pays les plus ouverts au monde. Nous commerçons avec tous, entretenons des relations avec tous et venons en aide aux personnes en difficulté. **La neutralité ouvre des portes ; elle n'en ferme aucune.** En revanche, celui qui rejoint un bloc de pouvoir renonce à sa liberté.

5. « La neutralité est égoïste »

Non. La neutralité protège notre population, notre économie et notre indépendance. Telle est sa mission. **Un pays indépendant est davantage en mesure d'aider les autres, par le commerce mon-**

dial, la médiation, les bons offices et l'aide humanitaire.

6. « L'initiative limite le Conseil fédéral »

Oui, elle fixe des limites claires au Conseil fédéral. C'est précisément le but recherché. Car les principes de la neutralité suisse ne doivent pas être réinterprétés à chaque changement de gouvernement. **Ce qui est nécessaire pour notre pays doit être inscrit dans la Constitution. Des règles claires renforcent la sécurité, la confiance et la crédibilité.**

Conclusion : la neutralité suisse n'est ni une marque de lâcheté, ni une idée dépassée, ni une attitude égoïste, ni une position pro-russe. Elle protège notre indépendance, préserve notre marge de manœuvre et notre liberté.

La neutralité n'est pas une relique du passé.

Elle fait partie de la force de la Suisse et doit, à ce titre, être inscrite dans notre Constitution.

OUI à l'initiative sur la neutralité le 27 septembre.



Ceux qui remettent en cause notre neutralité fragilisent ce qui contribue à notre protection.

Oui, la Suisse mérite de rester neutre

La neutralité suisse est bien plus qu'un héritage historique : elle est un outil au service de notre indépendance et de notre sécurité. Appréciée à l'étranger, elle permet à la Suisse de rester libre, de dialoguer avec tous et de contribuer à la paix.



La crédibilité est la force de la Suisse et son atout le plus précieux.



Par Pierre-André Page,
Président du
Conseil national,
Châtonnaye (FR)

Lorsqu'on évoque la neutralité de la Suisse, il convient d'abord de se souvenir qu'elle est « jeune ». En effet, après des siècles émaillés d'histoires belliqueuses, les puissances européennes ont reconnu à notre pays sa neutralité perpétuelle. Nous sommes alors le 20 mars 1815 au Congrès de Vienne en Autriche. Au cours de l'Histoire, ce statut – qui nous garantit l'intégrité et l'inviolabilité de notre territoire – sera plusieurs fois confirmé par la communauté internationale.

Il convient aussi de se rappeler que notre Constitution fédérale attribue aux pouvoirs législatif (Assemblée fédérale) et exécutif (Conseil fédéral) **la tâche de prendre « les mesures nécessaires pour préserver (...) la neutralité de la Suisse »**.

Comme il est également important d'expliquer que notre neutralité n'est pas, en soi, un objectif mais bien un outil qui nous permet, entre autres, d'assurer l'indépendance de notre politique étrangère et de sécurité.

Depuis le début de l'année maintenant, ma fonction présidentielle m'a offert l'occasion de nombreux voyages à l'étranger : toutes mes rencontres m'ont confirmé que notre neutralité ac-

tuelle est fort appréciée et que nos voisins, proches ou lointains, souhaitent que nos échanges et nos collaborations réciproques se poursuivent dans cet esprit et sous cette forme qui a fait ses preuves.

Si ces messages empreints de franchise font plaisir à entendre, ils responsabilisent aussi mon pays, notre Suisse. Car être neutre, ce n'est être ni indifférent ni inactif ; c'est être et rester libre afin de pouvoir parler à tous. Ainsi nous donnerons une chance au dialogue et à la paix. **Alors cultivons notre avenir, celui d'une nation souveraine, indépendante et en sécurité.**

**Le 27 septembre,
OUI, vraiment, notre Suisse
mérite de rester neutre.**

Nous disons OUI à l'initiative sur la neutralité !



Roxann Barbezat

Députée UDC au Grand Conseil
neuchâtelois, Secrétaire générale
de l'UDC Neuchâtel

« La neutralité fait
partie de ce qui définit
la Suisse. L'inscrire
dans la Constitution,
c'est protéger notre
indépendance, notre
liberté et notre capacité
à rester à l'écart des
guerres. »



Timon Gavallet

Président UDC Fribourg,
Broc (FR)

« Dans un monde qui
se polarise, je soutien-
drai l'initiative pour
préserver notre
neutralité, parler à tous,
offrir nos bons offices
et tracer un chemin vers
la paix. »



Lysiane Farner

Députée suppléante
au Parlement jurassien,
La Baroche (JU)

« Inscrire la neutralité
dans la Constitution,
c'est lui donner une
protection durable.
Je soutiens cette
initiative pour préserver
la Suisse des pressions
extérieures. »



Amaëlle Caloz

Présidente des JUDC du Valais
Romand, Saillon (VS)

« Oui à une neutralité
définie et cadrée.
La Suisse et ses
habitants doivent
revenir au centre des
préoccupations.
Oui à une Suisse libre
et neutre. »



NEW TOYOTA RAV4 4x4



DISPONIBLE EN VERSION HYBRIDE ET
HYBRIDE RECHARGEABLE.

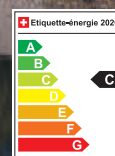
RAV4 Premium AWD PHEV, 309 ch, 1,6 l/100 km, 13,4 kWh/100 km, CO₂ 36 g/km, eff. éner. C. Activée lors du service, la garantie et assistance Toyota Relax est uniquement valable sur les véhicules de tourisme Toyota jusqu'à 15 ans ou 250'000 km (selon première éventualité) à compter de la date de début de validité de la garantie constructeur. La durée de garantie Relax dépend de l'intervalle d'entretien prévu pour le véhicule. Vous trouverez des informations détaillées dans les dispositions applicables en matière de garantie sur toyota.ch.

GARANTIE
TOYOTA RELAX

JUSQU'AUX

15 ANS

DU VÉHICULE



Sans frontières gardées, la Suisse devient la cible des criminels

La Suisse fait face à une criminalité transfrontalière toujours plus inquiétante. Braquages d'armureries, vols de voitures, cambriolages, attaques de bancomats : des bandes organisées franchissent nos frontières, frappent et repartent aussitôt d'où elles sont venues.



Par Yvan Pahud
Conseiller national,
L'Auberson (VD)

Les récents braquages d'armureries nous le rappellent : notre pays est devenu une cible. Nos frontières ouvertes facilitent le travail des criminels, tandis que la population en paie le prix.

Cette situation n'est plus acceptable.

Ces bandes criminelles profitent de notre niveau de vie, de notre situation au cœur de l'Europe et surtout du manque de contrôle à nos frontières. Elles sont mobiles, organisées et parfois lourdement armées. Pour ces bandes criminelles, la frontière

n'est plus un obstacle, elle est devenue une porte de sortie facile.

Et pendant que les criminels repartent, ce sont les habitants des régions frontalières qui restent avec les dégâts : commerçants, garagistes, armuriers, agriculteurs et particuliers. On ne peut pas se contenter de courir derrière les criminels une fois le délit commis.

La meilleure stratégie est encore celle qui empêche le crime de se produire.

La sécurité est l'une des premières responsabilités de l'État. Il doit renforcer

« Une frontière que l'on ne contrôle plus n'est plus une protection : c'est une invitation. »

la présence de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières sur le terrain et rétablir des contrôles efficaces. Une frontière que l'on ne contrôle plus n'est plus une protection : c'est une invitation.

L'initiative pour la protection des frontières nous donne les moyens d'agir. Lorsque cette dernière sera soumise au peuple, il faudra la soutenir.

Parce qu'une Suisse libre doit aussi être une Suisse capable de protéger ses citoyens.



L'ouverture des frontières de l'espace Schengen fait de la Suisse un véritable « libre-service » pour les réseaux criminels étrangers.

Renforcer la sécurité alimentaire grâce à une agriculture adaptée à notre territoire, sans diktat végétane dans nos assiettes.

L'initiative « pour une alimentation sûre » vise un taux d'autosuffisance alimentaire de 70 % par la production principalement de denrées alimentaires végétales.



Par Jacques Nicolet,
Conseiller national,
Lignerolle (VD)

Selon le texte de l'initiative, nous devrions à l'avenir diminuer notre production et notre consommation de produits d'origine animale au profit du végétal.

La Suisse est un pays herbager par tradition, en raison de sa topographie et de la configuration de son territoire. Le 80 % de la surface agricole est cultivé en pâturages ou en prairies, permettant de lutter contre le ravinement et l'érosion des sols, tout en renforçant la biodiversité. L'élevage ne fournit pas seulement des produits laitiers et de la viande, mais il assure l'entretien du paysage et remplit de nombreuses fonctions utiles à la collectivité.

L'entretien des pâturages et des alpages avec des animaux permet d'éviter la pousse de buissons et d'herbes sèches, réduisant ainsi le risque d'incendies et d'avalanches. Nos pâturages et nos belles prairies, c'est aussi l'identité et l'image de la Suisse et c'est notre identité qui est attaquée par l'initiative du diktat alimentaire.

Cette initiative entraînerait une transformation profonde de notre agriculture, de notre territoire et de notre système alimentaire, avec de nouvelles contraintes susceptibles de renchérir les denrées alimentaires locales. Elle frapperait en outre durement les artisans du secteur alimentaire, comme nos boulangers, bouchers, fromagers, générateurs d'emplois et de valeur ajoutée.

Cette initiative est un risque pour notre sécurité alimentaire, elle affaiblirait notre production indigène et rendrait la Suisse encore plus dépendante des importations. Les pandémies, les crises, les guerres ou

les tensions géopolitiques mettent en péril notre sécurité d'approvisionnement et nous avons pu constater à plusieurs reprises à quel point les chaînes d'approvisionnement internationales peuvent être fragiles.

Les familles paysannes et les artisans du secteur alimentaire produisent et transforment des denrées alimentaires variées, de qualité et de proximité, selon des normes de production élevées, pour le bien, le plaisir et le respect de la population.

Comme agriculteur engagé, le 27 septembre je vous demande de voter **NON** au diktat vegan de l'initiative « pour une alimentation sûre » afin de garder le contrôle du contenu de vos assiettes.

Au final, davantage de réglementations se traduisent par des aliments plus chers pour tous.



La sécurité alimentaire ne se décrète pas, elle se cultive !

Le titre de l'initiative « Pour une alimentation sûre » sonne bien ... Qui ne voudrait pas d'une alimentation sûre ? Mais derrière ce joli titre se cachent des contraintes qui affaibliraient conséquemment ceux qui assurent chaque jour l'approvisionnement de notre population : nos agricultrices et nos agriculteurs.



Par Michaël Buffat,
Conseiller national,
Vuarrens (VD)

Pour produire des céréales, du lait, de la viande, des fruits ou des légumes, il faut des terres, des animaux, des outils de production et surtout des conditions-cadres qui permettent aux familles paysannes de vivre de leur travail.

Or, depuis des années, notre agriculture doit répondre à toujours plus de normes et d'exigences. Cette initiative

veut aller encore plus loin en imposant une nouvelle orientation à notre système alimentaire. A force de vouloir décider depuis les bureaux de ce qui doit être produit et comment nous devons nous nourrir, nous risquons surtout de produire moins en Suisse.

Notre pays dépend déjà fortement de l'étranger pour remplir ses assiettes. Réduire encore notre capacité de production indigène reviendrait simplement à déplacer la production hors de nos frontières. Nous importerions davantage de denrées produites selon des règles sur lesquelles nous n'avons aucune prise.

La véritable sécurité alimentaire commence dans nos champs et dans nos

étables. Elle passe par une agriculture suisse productive, rémunératrice et respectueuse de l'environnement, capable de fournir des aliments de qualité et de proximité.

Ne sacrifions pas notre production indigène au nom d'une initiative qui promet exactement le contraire de ce qu'elle risque de provoquer.

**Le 27 septembre,
votons NON
à l'initiative
« Pour une alimentation
sûre » !**



L'initiative d'extrême gauche sur l'alimentation met en péril des emplois.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

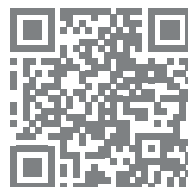
Bulletin de vote
Votation populaire du 27 septembre 2026

Acceptez-vous l'initiative populaire
« Sauvegarder la neutralité suisse »
(initiative sur la neutralité) ?

Réponse

OUI

**Votez
maintenant !
Chaque
voix compte !**



www.neutralite-oui.ch

**Pas de
GUERRE.**  **OUI** à la neutralité
suisse

**MON REPAS,
MON CHOIX.**

NON AU DIKTAT
VEGAN !

initiative-alimentation-non.ch



Un soutien clair en faveur de la neutralité suisse

Les délégués de l'UDC ont dit « oui » à l'unanimité à l'initiative sur la neutralité et « non » à l'unanimité à l'initiative sur l'alimentation.

L'UDC s'engage clairement en faveur d'une neutralité perpétuelle et armée. L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher était l'orateur principal lors de l'assemblée des délégués qui s'est tenue le 22 août à Baar (ZG). Selon lui, la neutralité est un

pilier de la politique extérieure de la Suisse. M. Blocher a mis en garde les délégués : « Une neutralité flexible ou pragmatique revient à renoncer au principe même de neutralité. Dire « non » à cette initiative, c'est prendre le risque d'être entraînés dans une guerre ! »



**UDC Mots d'ordre
de l'assemblée
des délégués**

OUI

à l'initiative
sur la neutralité

NON

à l'initiative
sur l'alimentation

L'UDC remporte des victoires au Parlement

L'UDC a remporté au Parlement des victoires importantes pour le renforcement de la sécurité. Il appartient désormais au conseiller fédéral Jans d'agir : finies les excuses et les tergiversations ! Les décisions du Parlement doivent être mises en œuvre !



Par Thomas Knutti,
Conseiller national,
Weissenburg (BE)

Lors de la session d'été, le Parlement a approuvé deux motions de l'UDC visant à mieux protéger la population suisse. Le conseiller fédéral Jans a été chargé d'exiger systématiquement un extrait de casier judiciaire, y compris pour les immigrés en provenance de l'UE. Et la liste des pays sûrs dans le domaine de l'asile doit être élargie.

Aujourd'hui, la situation est la suivante : par complaisance envers l'UE, la Suisse renonce à demander systématiquement des extraits de casier judiciaire aux citoyens de l'UE. Conséquence : **nous n'avons aucun moyen de connaître les antécédents des personnes qui entrent dans notre pays.** C'est la population suisse qui supporte le risque lié à cette

pratique négligente. C'est ce qu'ont démontré la **catastrophe de Crans-Montana** (le propriétaire du bar, Jacques Moretti, est un Français ayant un casier judiciaire) et l'affaire de la **mafia à Roveredo**. Et pourtant, on ne cesse de nous répéter que les traités avec l'UE rendent la Suisse plus sûre. Dans les faits, c'est le contraire : **la libre circulation des personnes et la politique d'asile actuelle facilitent l'arrivée de criminels !**

Le canton du Tessin montre l'exemple

Le canton du Tessin exige depuis longtemps un extrait de casier judiciaire, y compris pour les citoyens de l'UE. Il est absurde que la libre circulation des personnes au sein de l'UE ne prévoie absolument pas de tels contrôles ! Grâce à l'UDC, le Parlement a décidé d'étendre ce « modèle tessinois » qui a fait ses preuves à l'ensemble de la Suisse (motions 26.3130 et 26.3229).

Le Parlement a également agi à la demande de l'UDC concernant les pays

« sûrs ». La liste s'allonge notamment avec l'Égypte, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. **Il est inacceptable que des Suisses partent en vacances dans ces pays alors que, dans le même temps, des milliers de Nord-Africains sont autorisés à déposer une demande d'asile en Suisse.**

Ce sont là des victoires importantes pour l'UDC mais ce ne sont que quelques pièces du puzzle. **Nous sommes encore loin d'un changement de cap en matière d'asile !**

Lors de son entrée en fonction, Beat Jans a promis : « J'ai été élu pour servir la population. » Je n'en ai guère vu de preuves jusqu'à présent. **Au lieu de mettre en œuvre la volonté du Parlement, on retarde, on tergiverse et on élude la question. Dans cette situation, les élections de 2027 seront décisives : seule une UDC forte garantira davantage de sécurité, moins d'immigration et une mise en œuvre cohérente de la volonté du peuple et du Parlement.**



Chaque année, des milliers de demandeurs d'asile en provenance d'Afrique du Nord arrivent en Suisse et profitent de notre système d'asile. Grâce à l'UDC, il sera bientôt plus facile de les renvoyer chez eux.

Quatre référendums sur l'UE : nous avons besoin de votre soutien !

Les partisans du traité d'adhésion à l'UE au sein des autres partis veulent le faire adopter à la hâte par les Chambres fédérales, sans majorité des cantons et sans référendum obligatoire. L'UDC devra sans doute recueillir quatre fois 50 000 signatures dès mars 2027 pour que le peuple puisse se prononcer sur ce traité dangereux.



Par Thomas Aeschi,
Conseiller national et chef
du groupe parlementaire,
Baar (ZG)

Le traité d'adhésion à l'UE a disparu du débat public : même les médias n'en parlent pratiquement plus. **Ne vous y trompez pas !**

Au Conseil des États, l'examen du traité d'adhésion à l'UE sera achevé dès le mois prochain, du 28 au 30 septembre. Le Conseil national devrait se prononcer en décembre. Il est donc probable que l'ensemble de la procédure parlementaire, y compris l'élimination des divergences et le vote final, soit achevé le dernier jour de la session de printemps, c'est-à-dire le 19 mars 2027.

Comme les pro-UE au sein des autres partis mettent tout en œuvre pour faire

passer en force dans les Chambres ce traité dangereux, qui viole des dizaines de dispositions constitutionnelles et ne requiert ni majorité des cantons ni référendum obligatoire, l'UDC devra, à partir de mars 2027, recueillir quatre fois 50'000 signatures. Il faudra 50'000 signatures pour l'ensemble des accords prévoyant un rattachement institutionnel à l'UE, ainsi que 50'000 signatures pour chacun des trois accords suivants : l'accord sur l'électricité, l'accord sur l'adoption des normes alimentaires de l'UE et l'accord d'adhésion au programme EU4Health (accord sur la santé).

Avec le traité d'adhésion à l'UE, la Suisse s'engage à reprendre automatiquement le droit de l'UE et à se soumettre à sa juridiction. Si la Suisse refuse d'appliquer une loi de l'UE, l'UE pourra désormais lui imposer des sanctions pour ce « non-respect ». De plus, la Suisse devrait adopter la directive sur les citoyens de l'UE, ce qui permettrait à 700'000 étrangers d'obtenir d'un seul coup le nouveau droit de séjour de longue durée euro-

péen. Et pour cela, la Suisse devrait en outre verser des milliards de francs à l'UE. Il n'y a qu'une seule réponse à ce dangereux traité : un « non » catégorique : au Parlement, dans les urnes et par les cantons !

Mais pour y arriver, pour que le peuple suisse puisse se prononcer, nous aurons besoin d'aide pour recueillir les quelque 200'000 signatures nécessaires. **Inscrivez-vous dès aujourd'hui afin que nous puissions vous envoyer le formulaire de référendum dès le premier jour de la campagne.**

Je vous remercie sincèrement.

**Soutenez-nous – scannez
dès maintenant le QR code !**



traite-adhesion.ch/formulaire-signatures

Soirée publique d'information sur le paquet d'accords avec l'UE



Se soumettre, payer et n'avoir plus rien à dire !

Magdalena Martullo-Blocher, Conseillère nationale et entrepreneure,
directrice générale d'EMS-CHEMIE SA



Lieu : salle polyvalente, Chemin des Cerisiers 3, 1462 Yvonand

Date : jeudi 24 septembre 2026 – ouverture des portes à 19 h

Jusqu'où ira la République des juges ?

Après le climat, les menus de prison ! La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) vient une nouvelle fois de condamner la Suisse. Cette fois-ci, parce que deux détenus n'ont pas obtenu un repas végétarien Jusqu'où ira cette folie ?



Par Manfred Bühler,
Conseiller national,
Cortébert (BE)

En 2024, la CEDH condamnait déjà notre pays à la suite de la plainte des « Aînés pour le climat ». Des juges étrangers s'arrogeaient ainsi le droit de décider quelle politique climatique la Suisse devait mener. Aujourd'hui, ils se mêlent du contenu des assiettes dans nos prisons !

La CEDH estime que le refus de servir des repas entièrement végétariens à deux

militants antispécistes a violé leur liberté de pensée et de conscience. Quelle sera la prochaine étape ? Faudra-t-il proposer à chaque détenu un menu personnalisé correspondant à ses convictions politiques, philosophiques ou alimentaires ?

Le problème dépasse largement la question du végétarisme. C'est une nouvelle illustration de la dérive de la CEDH. En interprétant toujours plus largement les droits fondamentaux, les juges de Strasbourg étendent sans cesse leur pouvoir et imposent aux Etats des obligations que personne n'avait imaginées lors de la signature de la Convention.

C'est cela, la République des juges : des magistrats qui ne se contentent plus d'appliquer le droit, mais font de la politique à la place des autorités démocratiquement élues.

La Suisse doit réagir. Notre Constitution et les décisions de notre peuple doivent primer. Nous ne pouvons pas accepter que chaque nouvelle lubie devienne, par la grâce de quelques juges à Strasbourg, un « droit humain » que la Suisse serait sommée d'appliquer.

**La souveraineté appartient
au peuple suisse, pas aux juges
de Strasbourg !**



Un traitement de faveur végétarien plutôt que la prison : Strasbourg transforme les établissements pénitentiaires en restaurants au nom des droits de l'homme.

Toutes nos félicitations, Piero Marchesi

C'est la première fois qu'un représentant de l'UDC fait son entrée au Conseil d'État tessinois.

Fort de son expérience politique, notamment en tant que président de commune, de son expérience d'entrepreneur et de ses positions claires, Piero Marchesi possède toutes les qualités requises pour assumer ses nouvelles fonctions. Né en 1981, il a grandi dans le Malcantone. Entrepreneur et électricien de formation, il connaît parfaitement les réalités et les besoins des entreprises. Il s'engage en faveur d'un État moins bureaucratique et davantage axé sur des résultats me-

surables. En dehors de ses engagements professionnels et politiques, il est également un passionné de randonnée et de cyclisme.

Depuis 2016, Piero Marchesi préside l'UDC du canton du Tessin. Élu au Conseil national en 2019, il s'y est notamment engagé en faveur d'une immigration maîtrisée, du renforcement de la sécurité et de l'indépendance de la Suisse. Ancien pilote de rallye, il est marié et père d'un fils.



Piero Marchesi, Conseiller d'État, Tresa (TI)

Nous lui adressons nos sincères félicitations et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions de conseiller d'État.

Centre fédéral de Boudry : le symbole d'une politique d'asile en échec

Le centre fédéral d'asile de Boudry est devenu le symbole des dysfonctionnements de la politique d'asile suisse. Vols, incivilités, agressions, harcèlement, intrusions et dégradations : depuis des années, les habitants de la région subissent les conséquences d'une situation devenue intenable.



Par Didier Calame,
Conseiller national,
Les Planchettes (NE)

L'UDC n'a cessé d'intervenir, tant au niveau cantonal que fédéral, pour exiger des mesures concrètes. Le renforcement des patrouilles, une meilleure coordination et diverses mesures de surveillance ont permis certaines améliorations. Mais elles ne règlent pas le problème de fond. Tant que la Suisse mènera une politique migratoire trop permissive, les cen-

tres fédéraux resteront sous pression. À Boudry, toujours davantage de moyens publics sont mobilisés pour contenir les conséquences d'un système qui doit être repensé.

Augmenter les moyens permet de juguler temporairement certains problèmes ; mais c'est comme mettre un sparadrap sur une plaie béante. Au bout du compte, le saignement persiste. On ne peut pas résoudre un problème tout en alimentant les causes de ce problème. Notre pays doit retrouver le sens de la mesure et mettre un terme à cette politique migratoire ratée.

Il est temps de reprendre le contrôle de nos frontières, de maîtriser les flux migratoires et de rendre notre système d'asile crédible.

C'est l'objectif de l'initiative pour la protection des frontières.

Pour que la situation de Boudry ne devienne pas la norme ailleurs en Suisse, le moment venu, votons **OUI**



PEUGEOT
PROFESSIONAL
E-VÉHICULES UTILITAIRES

**PARFAIT POUR
VOTRE ENTREPRISE.**

OFFRES PEUGEOT WOW.
DÉSORMAIS CHEZ VOTRE
PARTENAIRE PEUGEOT!

WOW

JUSQU'À
8
ANS

GARANTIE
PEUGEOT
CARE

Modèle illustré: E-Boxer fourgon 435 Heavy L3H2 280 ch, E-Expert fourgon Taille M Extended Range 136 ch, E-Partner fourgon Standard Heavy 136 ch. Émissions de CO₂ (combinaison): 0 g/km. Consommation électrique (WLTP) E-Boxer 29,4 kWh/100 km, E-Expert 26,4 kWh/100 km, E-Partner 21,7 kWh/100 km. Visuels non contractuels.

SCANNEZ &
PROFITEZ:



NON au traité d'adhésion à l'UE



**La liberté compte pour moi ! Je souhaite m'engager
dans le combat contre le traité d'adhésion à l'UE :**

- ☐ Je suis prêt à récolter _____ signatures pour le référendum.
Merci de m'envoyer des feuilles de signatures.
- ☐ Je mets à disposition mon balcon, mon jardin ou ma grange
pour y placer un drapeau ou une affiche.
- ☐ Je fais volontiers un don afin de faire avancer notre cause.
- ☐ Je souhaite être tenu informé.



Nom / prénom

Rue

NPA / Localité

Téléphone

E-Mail

Signature

Pour une Suisse sans rattachement à l'UE, c/o UDC Suisse, Case Postale, 3001 Berne, Tel. 031300 58 58
Vous pouvez aussi faire une photo du présent bulletin dûment rempli et le renvoyer à info@svp.ch
ou par WhatsApp au 079 470 12 91.

www.traite-adhesion.ch